



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Fourniture de consommables
informatiques pour imprimantes -
Appel d'offres - Approbation des
accords cadres et du marché

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 09 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR
IMPRIMANTES - APPEL D'OFFRES - APPROBATION DES ACCORDS
CADRES ET DU MARCHÉ**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Afin de couvrir les besoins en fourniture de consommables informatiques pour les imprimantes de la Collectivité, un accord-cadre multi-attributaire a été passé par procédure d'Appel d'Offres. La durée de l'accord-cadre est de un an reconductible 2 fois soit une durée maximale de 3 ans. Au fur et à mesure de la survenance des besoins et du fait de la forte volatilité des prix des consommables informatiques, les achats feront l'objet de marchés dit «subséquents» après remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre. La durée prévisionnelle des marchés subséquents est de 6 mois.

Dans le cadre de la procédure d'Appel d'Offres, la commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 novembre 2009 pour procéder à la désignation des 3 attributaires de l'accord cadre. Le Cahier des Clauses Particulières de l'accord-cadre prévoit l'attribution du premier marché subséquent à l'attributaire le mieux classé au regard du critère prix.

Les dépenses sont imputées au chapitre 011, sous fonction 0201, compte 6064.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver et autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les accords-cadres précisés dans le tableau ci-après :

ATTRIBUTAIRE	ESTIMATIF TTC
DYADEM	91 107,93 €TTC
OFFICE EXPRESS	95 160,45 €TTC
EUROPA	95 709,91 €TTC

- Approuver et autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le premier marché subséquent attribué à la société DYADEM ZA Les papillons 37210 PARCAY-MESLAY.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON